

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès  
-----

**QUATRE VINGT SEIZIEME SESSION DU CONSEIL  
DE L'ORGANSATION INTERNATIONALE POUR LES  
MIGRATIONS**

**DECLARATION PRONONCEE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR  
Roger Julien MENGA, AMBASSADEUR, REPRESENTANT  
PERMANENT**

Palais des Nations  
Genève, le 02 novembre 2008

Monsieur le Président,

C'est au nom de mon pays, la République du Congo que je prends la parole.

Etant donné que j'interviens à la suite du Groupe Africain, je voudrais avant de commencer, joindre ma voix à celle de ce groupe pour vous féliciter pour votre brillante nomination à la tête de ce bureau en vue de conduire nos travaux.

Je soutiens que sous votre autorité nos débats seront fructueux et positifs pour chacun de nos pays ici représentés, cela grâce à la dextérité et la compétence auxquels vous nous avez habitué.

Monsieur le Président,

Je souhaite saisir l'opportunité qui m'est offerte pour souligner la qualité des relations de coopération qui unissent si heureusement l'Organisation Internationale pour les Migrations et mon pays, la République du Congo.

Ces relations faut-il le relever sont meilleurs et confèrent des avantages réciproques aux deux parties ; j'en voudrais pour preuve :

-l'appui multiforme de l'OIM au Congo dans la mise en œuvre du Système d'Identification et des Recherches des Personnes (SIRP), ainsi que l'appui dans l'établissement des cartes nationales d'identité et des passeports biométriques.

Le gouvernement de mon pays, Monsieur le Président tient pour cela à remercier sincèrement l'OIM pour tous ces appuis. Il réitère par la même occasion tout l'intérêt qu'il attache à cette Organisation comme telle, ainsi qu'à l'exécution de son programme et au bon fonctionnement de son administration.

C'est pour ces raisons qu'il vient de payer par anticipation toutes les sommes dues à l'Organisation au titre des contributions au budget de l'exercice 2009/2010 et dans le même temps il n'a pas manqué de doubler la mise desdites contributions.

Monsieur le Président,

Mon pays, qui est un carrefour des migrations régionales et sous régionales est très préoccupé par le problème épineux de la migration.

Sa volonté, plusieurs fois exprimée et déclarée est d'être utile à l'OIM dans la mise en œuvre des mesures visant à apporter des solutions à ce drame humanitaire. Parmi les solutions envisagées, il y a la création de la Mission à Fonction Régionale en Afrique Centrale et le centre de renforcement des capacités.

Le gouvernement de mon pays qui réitère sa disponibilité et qui a pris toutes les dispositions pour accueillir ce centre, est attentif à l'examen bienveillant qui sera accordé à sa requête sur ce sujet.

Il compte pour cela sur la coopération agissante entre les deux parties

Je vous remercie